

L'ABEILLE DU SALEVE

RUCHER ECOLE

## Réunion du jeudi 2 décembre 2021

- La réunion de ce jeudi 2 décembre 2021 devait consister en l'Assemblée Générale 2021.

- Celle-ci ne peut avoir lieu pour deux raisons :

- La tenue de l'Assemblée Générale ne peut se dérouler par téléconférence ce jour puisque cela n'a pas été prévu dans les statuts de l'Association.
- Nous ne sommes pas en période de confinement.

- Malgré tout la réunion de ce soir est maintenue afin de présenter les rapports d'activités et financier. Aucun vote n'est organisé.

- Les personnes présentes sont au nombre de 23. Le Secrétaire a reçu un total de 65 pouvoirs (49 pouvoirs nominatifs et 16 non nominatifs), soit sous forme papier, soit par courrier électronique. Le total des personnes présentes et des personnes représentées est donc de  $23 + 65 = 88$ .

Bénéficiaires des pouvoirs	Pouvoirs papier	Pouvoirs électroniques	Total pouvoirs
André FAVRE	2	1	3
Alexis ASSENS	8	1	9
Pierre DEHEN	4	2	6
Roland DETRAZ	8	0	8
Magali BOVAGNE	2	1	3
Alain LACRAZ	18	2	20
Non nominatifs	15	1	16
		<b>TOTAL</b>	<b>65</b>

Total de pouvoirs nominatifs : 49

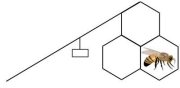
Non Nommés : 15 + 1

- Monsieur Dominique MONTEGAZZI est excusé.

- Monsieur Alexis ASSENS, Président, prend la parole :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Chers adhérents et amis apiculteurs, merci de votre présence. Avant de débiter ce rapport d'activité 2021, je tiens tout d'abord à remercier différents acteurs qui participent à la vie de l'association :



-le Conseil Municipal de Reignier pour le soutien qu'ils nous apportent, notamment grâce à la subvention allouée à notre association, à la convention pour la mise à disposition du rucher de Moussy ou encore aux réservations des différentes salles à titre gracieux, même si nous ne les avons hélas pas utilisées cette année.

-le Conseil Municipal d'Annemasse, pour avoir renouvelé sa confiance au travers de la convention qui nous lie pour l'entretien du rucher de Valeury.

-le Groupement de Défense Sanitaire Apicole pour la délivrance gratuite des produits de traitement contre le varroa pour les ruches du rucher école.

-le Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie et tout particulièrement son président monsieur Pierre TOMAS-BOUIL pour avoir défendu les intérêts des apiculteurs amateurs auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie et débloquent ainsi une aide de 250000,00 euros.

-les magasins Alp'Abeille à Vongy et Botanic à Ville la Grand pour nous faire bénéficier, sur présentation de notre carte d'adhérent à l'Abeille du Salève, de réductions sur certains de leurs articles.

- la famille Pruniaux et sa générosité.

Je vous présente maintenant le rapport d'activité 2021 :

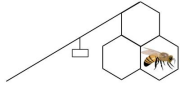
### 1) Les adhésions

Le nombre de nos adhérents reste stable avec 261 adhésions (dont 2 personnes morales), pour 262 en 2020. L'âge moyen, en baisse, est de 54 ans, et la proportion d'apicultrice ne cesse d'augmenter avec 27% de femmes parmi nous. Je vous rappelle que le montant de l'adhésion individuelle est maintenu à 20,00 euros par personne et 30,00 euros pour l'ensemble des personnes d'une même famille.

### 2) Les cours

#### a) Cours débutant

Nous avons pu, malgré les restrictions sanitaires, conduire à bien la formation des 37 élèves inscrits cette année (qui se poursuit encore avec le traitement à l'Apibioxal® et la remise des diplômes le 18 décembre). Je remercie les différents intervenants, que ce soit lors des cours théoriques avec madame le Docteur vétérinaire Florentine GIRAUD pour sa conférence, monsieur Pierre TOMAS



BOUIL pour ses cours magistraux ainsi que le cours prodigué sur le frelon asiatique en compagnie de monsieur Damien LECHEVALLIER, monsieur Guillaume HAASE pour son cours sur le droit en apiculture, monsieur Bertrand LEROI pour son cours sur le matériel, monsieur Alain LACRAZ pour celui portant sur la toxicité du venin d'abeille, et monsieur Didier MOUCHET pour son cours sur la dégustation des miels.

Je tiens aussi à remercier, au nom de l'association, monsieur Roland DETRAZ responsable des cours des débutants, mesdames Christine MICHELET et Magali BOVAGNE ainsi que messieurs Didier BERGE, André FAVRE, Alain LACRAZ et René PLACE, pour l'aide apportée. Malgré les restrictions sanitaires et les conditions météorologiques déplorables de 2021 les élèves ont pu s'éveiller au monde des abeilles dans une bonne ambiance et se former avec sérieux à la conduite d'une colonie. Je rappelle que le montant de l'inscription aux cours pratiques débutant reste à 80,00 euros par personne.

#### b) Cours avancé

Cette année le cours d'élevage de reine dont la pratique est dispensée au rucher d'Arthaz a été suivi par 25 élèves. Je remercie chaleureusement monsieur Claude ENGILBERGE pour le partage de ses connaissances.

#### 3) Les manifestations

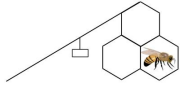
Nous avons pu conduire un atelier de fonte et échange/vente de cire le 23/01. Puis, en raison des restrictions sanitaires, nous avons hélas dû annuler la foire au matériel d'occasion Apitroc fin mars. Nous avons ensuite pu participer à :

- la foire des associations à Reignier le 4 septembre
- la foire des possibles à la Roche sur Foron en compagnie du Syndicat apicole de Haute-Savoie le 18 septembre
- la foire de la Saint-Denis le 10 octobre

Je remercie chaleureusement mesdames Maryline METRAL, Françoise PREUX et Christiane TOULLEC et messieurs Ludovic COFFY, André FAVRE, Alain LACRAZ, Alain LOZERON, Jacques PAVIA, Bernard STIERLI et Pierre TOMAS-BOUIL, qui se sont proposées et qui ont animé les stands ou participé à des événements ponctuels avec la ruche pédagogique. J'espère n'avoir oublié personne car je n'étais pas présent à toutes les manifestations !

#### 4) Commandes groupées

Nous sommes conscients que le bon fonctionnement de toutes ces actions dépend de la bonne volonté et de la fiabilité de nos adhérents mais aussi des bénévoles impliqués. Un grand merci à tous pour votre sérieux et votre confiance.



#### a) Le sirop

La commande de sirop est toujours très importante, avec  $16+18=34$ t de sirop commandé et reçu cette année. Comme vous avez pu lire dans mon dernier email, nous vous encourageons à venir vider le stock restant (6 tonnes environ, et déjà plus de 5 tonnes « réservées » sur le Framadate, merci) au vu de l'augmentation potentielle des tarifs et surtout de l'incertitude sur sa disponibilité en 2022. Nous devrions donc avoir une nouvelle livraison de sirop d'ici Noël, entre 10 et 16 tonnes en fonction de la place dans les cuves libérée. Nous remercions chaleureusement monsieur Pascal ORSIER et sa femme pour avoir, d'une part, mis gracieusement ses locaux à la disposition de l'association et d'autre part pour avoir pris sur son temps pour assurer la distribution du sirop. Merci également à monsieur Bertrand LEROI pour avoir géré la commande, ainsi que tous les bénévoles qui sont intervenus soit pour la réception du sirop soit lors de sa distribution. Je vous rappelle que pour bénéficier d'une distribution de sirop il faudra, impérativement, être à jour de sa cotisation à l'Abeille du Salève avant cette distribution.

#### b) la cire

Un grand merci à notre ancien président monsieur André FAVRE qui continue de s'occuper des échanges de cire au sein de l'association, et qui a aussi monté tous les cadres utilisés dans les différents ruchers. Nous avons récupéré cette année 83Kg de cire gaufrée à façon grâce la participation des adhérents. Monsieur André FAVRE m'a indiqué qu'il poursuivrait pour 2022 l'échange/vente de cire pour l'association et nous l'en remercions à nouveau.

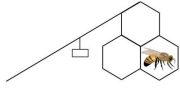
#### c) le matériel

Nous avons effectué 2 ventes de matériel cette année, le 15 mai et le 19 juin, qui se sont déroulées avec succès. Je remercie vivement Madame Christine MICHELET ainsi que Bruno CHAMPEL pour leur disponibilité et leur sérieux. J'adresse aussi un merci tout particulier à monsieur Louis ROSSET pour son aide et le prêt de son matériel pour permettre la réception des commandes. Je remercie aussi Magali BOVAGNE qui a géré le prêt du matériel de l'association.

#### 5) Les ruchers

Nous avons eu une année catastrophique sur le plan météorologique mais l'association a réussi à maintenir son cheptel. Nous avons actuellement :

- 7 ruches à Valeury
- 24 ruches à Moussy
- 7 ruches à Arthaz.



➤ 1 ruche à Vétraz Monthoux

Nous remercions vivement messieurs André PERNET-COUDRIER et Gilbert SALLES pour leur participation à l'entretien des espaces verts et à la surveillance des ruchers.

a) le rucher de Moussy

Je remercie chaleureusement les « bricoleurs », messieurs Louis ROSSET, André PERNET-COUDRIER et René CHAMBET, qui ont mis en place la palissade en bois du rucher de Moussy. Le but est ainsi d'isoler un peu plus les ruches du chemin pour éviter tout incident avec les promeneurs. Nous avons aussi remplacé la porte et la serrure du chalet, et mis en place un cadenas sur le portail pour sécuriser un peu plus le rucher. D'autre part, nous avons installé sur 20 ruches des balances connectées, nous permettant ainsi de suivre à distance l'évolution de leur poids. Il est prévu à terme qu'au moins l'une d'entre soit accessible via le site internet de l'association.

b) le rucher d'Arthaz

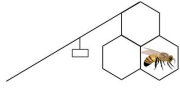
A la suite du vol de cadres de couvain et d'un nourrisseur couvre cadre au printemps, une plainte a été déposée à la gendarmerie de Reignier. Nous avons mis en place un piège photo sur le site pour assurer sa surveillance. La procédure de dédommagement auprès de l'assurance est en cours et permettra normalement à terme l'achat d'un ou deux essaims en consolation. Nous avons pu réaliser les cours d'élevage même si le cheptel était diminué, ainsi que quelques séries de cellules royales, malgré la mauvaise météo, pour les distribuer aux adhérents demandeurs.

c) le rucher de Valeury

Je remercie monsieur Didier BERGE et monsieur André FAVRE pour leur disponibilité et leur sérieux dans l'entretien du rucher de Valeury, où à la sortie de l'hiver 2020 seulement 1 colonie subsistait, et que nous avons repeuplé tout au long de l'année 2021.

6) vie du rucher

Comme bon nombre d'entre vous, le rucher école n'a pas fait exception et la récolte 2021 a été plus que médiocre avec 12.5 kilogrammes de miel au total entre Moussy et Arthaz. Cette quantité a permis tout de même à chacun des élèves et moniteurs ayant participé d'avoir un pot de 250 grammes à déguster. Nous avons d'autre part dû « siroter » les colonies tout au long de la saison pour les maintenir en vie, conduisant à une surconsommation d'environ 2 fois la



quantité de sirop utilisée en 2020. Merci aux courageux(es) qui sont allés nourrir avec régularité les colonies quand le besoin s'en faisait sentir.

#### 7) Communication

Pour le site internet, son élaboration et la vie du site demandent un investissement important, pour cela nous remercions amplement monsieur Roland DETRAZ. Comme indiqué lors d'une communication, nous avons pour projet de faire « peau neuve » du site internet en intégrant notamment comme indiqué précédemment le suivi de ruche connectée par exemple. Si vous souhaitez participer merci de contacter monsieur Roland DETRAZ.

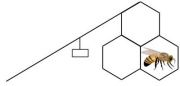
Toutes nos réunions de fin de mois ainsi que la majorité de celles du Conseil d'Administration se sont déroulées par téléconférence via l'outil Mumble, et nous remercions monsieur Pierre DEHEN pour la mise à disposition de son temps relative à l'aide à l'installation du logiciel. Dès que la situation sanitaire nous le permettra, nous retournerons aux réunions en présentiel.

#### 8) Piège frelon

Dans un effort de lutte collective contre le frelon asiatique, nous avons mis en place des conférences et une liste de diffusion dédiées, animées par monsieur Pierre TOMAS-BOUIL. Nous avons souhaité aussi participer au piégeage en fournissant aux personnes intéressées des pièges fabriqués par monsieur Damien LECHEVALLIER. La première partie de cette campagne pour le piégeage des fondatrices au printemps n'a pas donné lieu à des captures. Nous n'avons hélas pas pu assurer le suivi du piégeage d'été, ce que nous regrettons. Nous proposons aux personnes désireuses de retourner les pièges de nous les rapporter le 18 décembre 2021 à 13 heures 30 à Moussy. Le cas échéant, après une autre sollicitation des personnes concernées, leur chèque de caution sera encaissé et le piège sera donc leur propriété. Nous prévoyons une autre campagne pour 2022, le frelon asiatique se faisant de plus en plus présent dans notre région avec des nids identifiés et détruits sur La Muraz, Gaillard et Genève et des individus observés auprès de ruches sur Eteaux.

#### 9) Objectifs futurs

a) Nous souhaitons travailler de concert avec l'initiative du rucher technique du Syndapi74 pour la recherche de souches d'abeilles endémiques, et pour cela avons acheté quelques reines noires auprès du Centre d'Etudes Techniques Apicoles (CETA) de Savoie. Les colonies avec ces reines seront suivies avec les élèves débutants de la promotion 2022, et permettront de développer nos compétences d'évaluation, qui seront nécessaires pour jauger les reines produites par le rucher technique.



- b) Pour 2022, nous avons déjà une dizaine d'inscription (14 élèves au 30 novembre) pour les cours débutants à Moussy, ce qui représente plus d'un tiers des effectifs recherchés.
- c) Le projet d'extension du bâtiment du rucher de Moussy est en cours d'élaboration, et nous avons déjà contacté les services de l'urbanisme de la mairie de Reignier-Esery.
- d) Nous espérons une mise en place du nouveau site internet courant année 2022.

Je clos ce rapport d'activité en réitérant mes compliments aux membres du Conseil d'Administration pour leur travail au sein de notre association et à tous les bénévoles qui ont apporté leur aide à la bonne marche de notre association. Merci à monsieur Pierre DEHEN qui a assuré l'impression des convocations et adhésions que vous avez reçus par courrier. Un grand merci à notre ancien président monsieur André FAVRE, qui continue d'œuvrer sans relâche ! Mes remerciements vont également à toutes les personnes qui ont animé nos séances mensuelles. Je renouvelle mon appel à rejoindre le Comité d'Administration pour faire vivre notre belle association et partager notre passion pour l'apiculture.

Je conclurai en remerciant les différentes personnes qui se reconnaîtront pour leur support lors de cette année de transition. »

Avez-vous des questions sur le rapport moral ?

Maryline METRAL : on rend les pièges à Moussy le 19 décembre ? Ou alors les garder ?

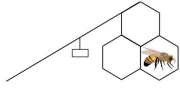
Réponse : si on désire les garder, le chèque sera encaissé.

Je passe maintenant la parole à monsieur Pierre DEHEN, Trésorier, qui va nous présenter le rapport financier de l'année 2021. Je le remercie pour cette lourde tâche qu'il assume.

A la suite du bilan financier, nous passerons au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

A Reignier, le 2 Décembre 2021

Alexis Assens



- Monsieur Pierre DEHEN, Trésorier, présente le rapport financier de l'année 2021. Les pièces comptables sont en pièces jointes à ce présent procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Deux adhérents de l'Association ont envoyé par courriers électroniques les questions suivantes :

➤ Monsieur René DECARROUX (02/12/2021 - 17 :56)

Nous avons bien reçu les documents comptables pour L'Assemblée Générale. Il y a un problème dans les comptes : Le bilan 2021 = résultats 2020 + bénéfice 2021. Bilan 2021 = 54 562'13 + 3 446'21 = 58 08'34 €.

Les résultats proposés sont : 50 432'92€. Maintenant nous pouvons nous poser la question ou est passé la différence soit 7 575,42 €.

Je demande au comité de vérifier les comptes.

Le comité et les membres de l'association ne peuvent pas voter ce bilan s'il y a une erreur. A vérifier c'est peut-être moi qui fais erreur.

➤ Monsieur Jacques PAVIA (02/12/2021 - 19 :11)

J'appuis pleinement l'analyse de René DECARROUX. Lors de l'exercice précédent, avec un résultat positif de 4401,36€ le poste « trésorerie » a augmenté de 13478.77 €.

➤ Question : d'où viennent les 9077.41€ en trop ?

Exercice 2019/2020	
Position trésorerie au 31/10/2019	41083.36 €
Résultats 2020	4401.36 €
31 octobre 2020	54562.13 €

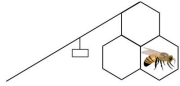
Variation trésorerie 2019/2020	13478.77 €
Anomalie	9077.41 €

Pour l'exercice présenté ce jour, avec un résultat positif de 3446,21€ le poste « trésorerie » a diminué de -4129,21€.

➤ Question où sont passés les -7575,42€ manquants?

Exercice 2020/2021	
Position trésorerie au 31/10/2020	54562.13 €
Résultats 2021	3446.21 €
31/10/2021	50432.92 €





Variation trésorerie 2020/2021	-4129,21 €
Anomalie	-7575,42 €

- Je me pose donc la légitime question : depuis combien de temps les comptes de l'AS sont irréguliers ?
- Je demande au conseil d'administration de faire faire un audit des comptes de l'AS par un cabinet d'expertise comptable.
- Sauf erreur de ma part, j'invite l'ensemble des membres de l'AS à ne pas valider le bilan financier.

NB. Les chiffres ci-dessus sont issus des documents fournis par le trésorier de l'AS.

Ce à quoi monsieur Pierre DEHEN répond (02/12/2021 - 18 :30) :

Merci de ne pas confondre soldes de trésorerie et résultat, ce sont deux notions différentes !!!

Nous avons une baisse de trésorerie qui est tout à fait normale car nous avons pas mal de stock payé aux fournisseurs.

Le résultat 2020 était de 4401.36 € et celui de 2021 de 3446.21 €, tout est dans le grand livre qui est inchangé.

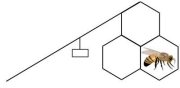
Tu aurais pu poser la question en message privé à moi et des personnes du Comité plutôt que d'arroser toute la liste. Au moins les gens ont la réponse. Je rappelle que s'il y a des candidats pour le poste de trésorier il faut envisager une formation, preuve est faite. Un stage au trésor public d'un mois pourrait être une bonne approche. Pierre

Monsieur Alexis ASSENS apporte les précisions suivantes grâce à l'intervention d'un adhérent:

Pour répondre aux questions soulevées par deux de nos adhérents (messieurs René DECARROUX et Jacques PAVIA), et suite à l'intervention des participants lors de la réunion du 2 décembre, voici un résumé succinct pour expliquer la variation de Trésorerie remise en question:

Nous avons entre 2020 et 2021 une variation de trésorerie de ~ 4129.21 € (50432.92-54562.13). Le résultat de l'exercice (= bénéfice) 2021 est de +3446.21 €. Ce résultat comprend les dépenses payées ou en attente de paiement, les amortissements des investissements, ainsi que les produits encaissés ou à recevoir se rapportant à l'année.

La variation de résultat n'est pas égale à la variation de trésorerie et s'explique de la façon suivante :



- Résultat (3446.21 €) + amortissements (1115.20 €) = 4651.41 € = Capacité d'autofinancement (CAF).
- Cette CAF a permis d'investir pour : 1642.13 € (1200 € de pièges pour les frelons + 442.13 € de balances). Le solde restant est appelé variation du fond de roulement (FR) et correspond donc à (CAF-1642.13) = 2918.98 €.
- Entre 2020 et 2021, un autre impact sur la trésorerie existe, et se manifeste sous l'appellation « besoin en fond de roulement » (BFR). Il s'agit de l'augmentation des stocks (+6357.94 €), du décalage dans la réception de subventions (+1275 €), et du décalage d'un avoir fournisseur (-584.75 €). La variation de ce besoin en BFR est donc de +7048.19 €.

En conséquence, la variation de trésorerie est de (variation du FR – variation du BFR) = 2918.98 - 7048.19 = -4129.21 €

Ce qui correspond aux nombres proposés par notre trésorier monsieur Pierre DEHEN.

- Commentaire d'une autre adhérente, madame Jennifer DURET (courrier électronique du 02/12/2021 ~ 21 :28) :

Bonsoir,

Ancienne adhérente, contrôleur de gestion et vérificateur aux comptes de 2 autres associations, il semblerait que la compta de l'Abeille du Salève soit vraiment carrée et détaillée! Avec un vrai logiciel qui plus est!

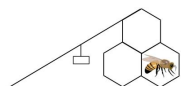
Je n'ai pas les chiffres des années précédentes mais je peux cependant affirmer que les attaques menées contre Pierre n'ont aucun sens: vous essayez de comparer des pots de miels avec des choux de Bruxelles! Ce n'a tout bonnement rien à voir.

Le poste de trésorier est chronophage et tellement ingrat, la preuve en est faite ce soir.

Et effectivement, si question il y avait, je pense qu'il aurait été plus judicieux de la poser en amont à la personne concernée ou au comité au lieu de semer un doute dans l'esprit des gens sur un point qui n'est même pas légitime.

Je suis triste de lire les emails et les correspondances de cette belle association qu'était auparavant l'Abeille du Salève. Il semblerait qu'elle ne fasse pas exception, et que comme toutes les associations, les bénévoles en prennent plein la tronche.

Personne n'est parfait, tout le monde est humain, il ne faut pas l'oublier. En tout cas je constate qu'il y a beaucoup de "procès publics" ces derniers temps. Si cela peut en rassurer certains, je serais ravie de proposer mes services et venir à titre gratuit vérifier les comptes (l'Abeille du Salève est une grosse



machine, effectivement sans un minimum de connaissances comptables il est dur de s'y retrouver).

En tout cas, un trésorier qui ne serait pas sûr de ses chiffres n'aurait pas communiqué des documents si détaillés: grand livre, compte de résultat, balance, synthèse, trésorerie sur 4 ans...

Apicalement vôtre. Jennifer DURET

- Renouveau du tiers sortant du Conseil d'Administration

Pour mémoire, le Conseil d'Administration se composait pour l'année 2021 des personnes suivantes :

Nom	Prénom	Année d'élection	Fonction
ASSENS	Alexis	2021	Président
DEHEN	Pierre	2016	Trésorier
LACRAZ	Alain	2019	Secrétaire
TOULLEC	Christiane	2018	Bibliothécaire
BOVAGNE	Magali	2017	Membre du Conseil d'Administration
LEROI	Bertrand	2018	Membre du Conseil d'Administration
LECHEVALLIER	Damien	2019	Membre du Conseil d'Administration
MICHELET	Christine	2019	Secrétaire Adjointe
DETRAZ	Roland	2018	Responsable enseignement
BERGE	Didier	2020	Membre du Conseil d'Administration

Le tiers sortant du Conseil d'Administration se compose cette année de monsieur Didier BERGE, démissionnaire et de madame Magali BOVAGNE ainsi que de monsieur Pierre DEHEN qui sont les personnes les plus anciennes dans leur poste.

- Madame Magali BOVAGNE se représente à son poste.

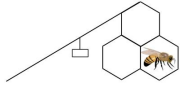
- Monsieur Pierre DEHEN se représente à son poste.

- Aucune autre personne n'a postulé pour intégrer le Conseil d'Administration

- Prise de parole de monsieur Didier BERGE :

Il rappelle ses différentes activités au sein de l'Abeille du Salève et, moins disponible en 2022, il a préféré se retirer du Conseil d'Administration. Il reste actif pour les cours pratiques de Moussy du samedi et pour l'entretien du rucher de Valeury.

- L'Assemblée Générale 2021 sera convoquée en présentiel au moment où les réunions seront possibles selon les directives gouvernementales.



- La réunion se termine à 21 heures 04.

Alain LACRAZ, Secrétaire